

Annexe 1 : Fiche tarifaire

A la signature du présent contrat, la fiche tarifaire par défaut applicable au Cocontractant est :

Frais de mise en service	Message Unique (A2P)	Conversation A2P	Conversation P2A	Basic Message (A2P)
0,0 € HT	0,045 € HT par Message Unique	0,070 € HT par Conversation	0,00 € HT par Conversation	0,032 € HT par Message Unique

Etant précisé que les termes utilisés dans le tableau ci-dessous sont définis dans la partie « Définitions » du présent contrat.

